



Les Faits marquants de Bonn : Mardi 9 juin 2026

Tout au long de la journée, les délégués se sont précipités d'une séance de négociation à l'autre, les discussions portant notamment sur l'atténuation, le financement de l'adaptation, la communication d'informations et le renforcement des capacités. La nécessité de rationaliser les processus a occupé une place prépondérante dans ces discussions.

Atténuation

Programme de travail sur l'atténuation (MWP) : Lors des consultations non officielles des SB, les co-modérateurs Ursula Fuentes Hutfilter (Allemagne) et Maesela John Kekana (Afrique du Sud) ont évoqué les contributions relatives à la poursuite, à l'efficacité et au fonctionnement du MWP afin d'éclairer les échanges de vues lors des SB 64. Ils ont souligné qu'aucune des contributions ne suggérait que le MWP ne devait pas se poursuivre et fait état d'un consensus sur le fait que sa poursuite devait s'accompagner d'améliorations. Les PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTAGEANT LES MÊMES VUE (LMDC) et le GROUPE ARABE ont souligné que l'existence de soumissions exposant les attentes concernant la poursuite du programme de travail ne devait pas être interprétée comme un soutien à la poursuite du MWP. Le GROUPE ARABE a également insisté sur le fait que la SB 64 devrait faciliter un échange de vues sans s'engager sur un projet de texte de décision.

L'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) et l'ALLIANCE INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) ont souligné que le MWP ne répondait pas aux attentes. L'AOSIS a déclaré que le MWP devrait contribuer à la mise en œuvre des résultats du premier bilan mondial (GST 1), en particulier les appels liés à l'énergie et à la promotion des objectifs à long terme de l'Accord de Paris. L'AILAC a déclaré qu'il devrait s'appuyer sur les résultats du GST 1, notamment en matière de déforestation et de transition vers l'abandon des combustibles fossiles, et servir de contribution aux GST ultérieurs. L'AILAC a également appelé à la tenue de dialogues régionaux.

Dispositions relatives au financement des infrastructures, des processus et du renforcement des capacités pour la mise en œuvre de l'article 6.2 de l'Accord de Paris (approches de coopération bilatérale) : Lors des consultations non officielles

du SBI, les co-modérateurs Pacifica F. Achieng Ogola (Kenya) et Peer Stiansen (Norvège) ont invité les Parties à s'exprimer sur la manière de faciliter un financement cohérent et stable pour les processus et le renforcement des capacités au titre de l'article 6.2.

S'appuyant sur un [document technique](#) autour des options de financement, les Parties ont posé des questions de clarification concernant les montants alloués aux différentes activités, les coûts à long terme prévus des activités et les options potentielles de réduction des coûts. Les avis ont divergé sur l'option consistant à facturer des frais basés sur l'utilisation ou des frais d'utilisation, le GROUPE ARABE et l'AILAC s'opposant à des charges supplémentaires pour les Parties participantes. L'AILAC a rappelé que le registre international avait été mis en place pour soutenir la participation des Parties qui n'ont pas accès à un registre et a souligné que le fait de facturer des frais d'utilisation allait à l'encontre de cet objectif.

9e réunion du Comité de Glasgow sur les approches non fondées sur le marché (NMA) : Au cours de la réunion du groupe de contact du SBSTA, les coprésidents Charles Hamilton (Bahamas) et Angela Friedrich (Autriche) ont sollicité des avis sur des idées de thèmes pour des groupes dérivés lors des SB 64. Les délégués ont formulé des suggestions concernant, entre autres, les écosystèmes forestiers, la séquestration du carbone, la transition vers l'abandon des combustibles fossiles et la suppression des subventions aux combustibles fossiles.

Les pays en développement à faible revenu (LMDC) se sont opposés aux thèmes axés sur des sources d'émissions ou des secteurs spécifiques. La SUISSE a demandé des éclaircissements juridiques concernant le mandat et la portée des discussions du groupe de contact. À l'issue de consultations avec le Secrétariat, les coprésidents ont confirmé qu'il n'y avait aucune restriction quant aux thèmes des groupes de travail dérivés et que les délégués étaient libres de participer aux groupes de leur choix.

Émissions provenant de l'aviation et du transport maritime : Les consultations non officielles du SBSTA ont été co-modérées par Jakob Wiesbauer-Lenz (Autriche) et Sonam Tashi (Bhoutan). L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE et l'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE ont présenté certains de leurs efforts en cours pour réduire les émissions. Les Parties ont adopté des conclusions procédurales, notant que le SBSTA poursuivait

l'examen de ce point, et ont convenu de poursuivre l'examen de cette question lors de la 65e session du SBSTA.

Adaptation

Atelier dans le cadre de la Feuille de route de Bakou pour l'adaptation : Au cours de la première partie de [l'atelier](#), les Parties ont réfléchi à la manière dont l'architecture d'adaptation soutient la mise en œuvre de l'Objectif mondial d'adaptation (GGA). Entre autres interventions, l'UE a insisté sur la nécessité de s'éloigner de l'élaboration de documents plus techniques et de la mise en place de nouveaux processus pour plutôt unir ses forces avec les praticiens afin de faire progresser la mise en œuvre aux niveaux national et infranational. L'AOSIS a fait état d'un manque de soutien à la mise en œuvre des Plans nationaux d'adaptation. Le GROUPE ARABE a déclaré que l'architecture d'adaptation devrait soutenir la planification régionale et celle nationale de l'adaptation en fonction de différents niveaux de réchauffement, car ces derniers s'accompagnent de défis différents. L'AILAC a exprimé son désaccord, affirmant que se concentrer sur des scénarios de réchauffement plus élevés risquait de détourner l'attention des efforts urgents d'atténuation visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C.

La deuxième partie de l'atelier a porté sur les moyens de mise en œuvre, les discussions s'étant concentrées sur les obstacles structurels, institutionnels et procéduraux auxquels les pays en développement sont confrontés pour accéder au financement, au transfert de technologies et au renforcement des capacités. Le G-77/CHINE a souligné que la qualité des financements disponibles constituait un obstacle majeur à la mise en œuvre et a appelé à un renforcement des financements sous forme de subventions. Le GRUPO SUR a insisté sur le fait que s'endetter pour financer l'adaptation aggrave l'injustice climatique. L'AOSIS a fait remarquer que les PEID du Pacifique n'avaient reçu que 2 % de l'ensemble des financements d'adaptation alloués entre 2019 et 2025.

Le JAPON a noté que la disponibilité d'un soutien ne garantit pas, à elle seule, la mise en œuvre sur le terrain et a appelé à l'amélioration des conditions propices. Les ÎLES MARSHALL ont souligné la nécessité d'harmoniser les exigences en matière de demande et de rapport entre les bailleurs de fonds.

Financement

Fonds d'adaptation : Lors des consultations non officielles du SBI, la co-modératrice Isatou Camara (Gambie) a rappelé le mandat consistant à examiner les dispositions visant à ce que le Fonds d'adaptation serve exclusivement l'Accord de Paris, la composition du Conseil d'administration du Fonds (AFB) et le cinquième examen du Fonds. Elle a fait état de l'absence d'accord lors des sessions précédentes et du mandat consistant à recommander des projets de décision pour examen par la 21e session de la Conférence des Parties (COP) siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 21) et par la huitième session de la COP siégeant en tant que Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 8). Elle a exhorté les délégués à réaliser autant de progrès que possible au niveau technique, rappelant l'intention du président du SBI de consulter les chefs de délégation à ce sujet.

Notant que les trois questions seront examinées successivement, Mme Camara a invité les participants à s'exprimer sur le cinquième examen, en soulignant les options, figurant dans la [note non officielle](#) du SBI 63, consistant soit à lancer l'examen immédiatement, soit après la transition du Fonds.

Les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), le GROUPE ARABE, le GROUPE AFRICAÏN, l'AILAC, l'AOSIS et les LMDC ont insisté pour que la transition soit examinée en premier lieu afin de garantir une monétisation rapide de la part des recettes (SOP) prévue à l'article 6.4 de l'Accord de Paris. L'OUGANDA a déclaré que l'examen devrait avoir lieu après la transition.

Le G-77/CHINE a souligné la nécessité de disposer de textes distincts pour chaque question. La SUISSE et l'UE ont souligné que la terminologie relative à l'adhésion à l'AFB n'est pas une question distincte, mais une partie essentielle de la transition. Le GROUPE AFRICAÏN a suggéré que la CMP commence à travailler avec l'administrateur provisoire pour faciliter la monétisation de la SOP. La SUISSE a déclaré que la monétisation symbolisait la transition et que celle-ci ne pouvait avoir lieu sans une résolution sur la terminologie relative à l'adhésion. Après une concertation, le G-77/CHINE a proposé de travailler sur des instructions à l'intention des organes, tels que l'AFB et le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), afin de garantir que l'administrateur provisoire puisse recevoir la SOP, soulignant que cela ne nécessitait pas un accord sur l'ensemble des dispositions de transition.

Dialogue sur l'alignement des flux financiers : Les coprésidents du Dialogue de 2026, Debra-Lee Swanepoel (Afrique du Sud) et Ralien Bekkers (Pays-Bas), ont noté que la première journée de cet [événement obligatoire](#) de deux jours se concentre sur les politiques et instruments déterminés au niveau national pour mettre en œuvre l'article 2.1(c) de l'Accord de Paris et sa complémentarité avec l'article 9 (portant respectivement sur l'alignement des flux financiers et le financement). Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a déclaré que l'alignement des flux financiers n'est essentiel pour respecter les engagements mondiaux et les plans nationaux. Il a souligné que les financements ne sont actuellement pas affectés à l'action climatique à la vitesse ou à l'échelle requises, des niveaux élevés d'investissements continuant d'être dirigés vers les secteurs et industries polluants. André Corrêa do Lago, Président de la COP 30, a souligné que l'urgence de la crise climatique exige d'utiliser tous les outils disponibles et que l'alignement des flux financiers doit répondre aux conditions spécifiques des pays.

Les exposés ont notamment mis en exergue : les risques perçus comme élevés des projets liés à l'agriculture et à la gestion de l'eau, dont les rendements sont moins prévisibles que dans le secteur de l'énergie ; l'approche de la Norvège en matière de tarification du carbone, qui couvre environ 85 % des émissions et génère des recettes utilisées pour soutenir un système de protection sociale solide et alléger d'autres charges fiscales ; les initiatives de réduction des risques visant à mobiliser des capitaux privés ; et le rôle des plateformes nationales pour combiner les financements publics et privés nationaux et internationaux.

Rapports

Soutien à l'établissement de rapports par les pays en développement au titre de l'Accord de Paris : Lors des consultations informelles du SBI, le co-modérateur Ole-Kenneth Nielsen (Danemark) a évoqué les rapports sur [les expériences](#) et [les défis](#) liés à la mise en œuvre de l'article 13 de l'Accord de Paris (Cadre de transparence renforcé, ETF) et [les enseignements tirés](#) des activités de soutien.

Les Parties ont salué ces rapports ainsi que le [World Café](#) de la veille, notamment pour avoir favorisé une communication directe avec le FEM et ses agences d'exécution. Le G-77/CHINE a appelé à utiliser les enseignements tirés des défis et des leçons apprises

pour adapter les activités de soutien, les PMA suggérant que celles-ci puissent faire l'objet d'un accord lors de la CMA 8. Le GROUPE AFRICAÏN a demandé au Secrétariat de faire le point sur les types d'appui technique qu'il fournit ainsi que sur l'état du budget correspondant, notamment pour le Groupe consultatif d'experts. Les PMA ont suggéré que les examens menés par des experts techniques pourraient être mis à profit pour renforcer les capacités des experts nationaux.

Les co-modérateurs ont invité les participants à soumettre des contributions écrites afin d'éclairer la préparation du projet de texte.

Soutien à la communication des informations par les pays non visés à l'annexe I au titre de la Convention : Lors des consultations informelles du SBI, la co-facilitatrice Sandra Motshwanedi (Afrique du Sud) a noté que le FEM avait fourni une mise à jour sur son soutien. Comme pour la communication des informations au titre de l'Accord de Paris, le GROUPE AFRICAÏN a demandé au Secrétariat de fournir un aperçu des activités de soutien et de l'état du budget correspondant.

Le ROYAUME-UNI a noté que l'architecture des rapports a évolué et que les rapports de transparence biennaux au titre de l'ETF constituent désormais le principal vecteur de rapport. Le ROYAUME-UNI, soutenu par l'UE, a suggéré que, sauf s'il existe des preuves que le soutien aux communications nationales est insuffisant, le SBI devrait réduire la fréquence de l'examen du soutien aux rapports au titre de la Convention afin d'éviter tout double emploi avec les discussions sur le soutien aux rapports au titre de l'Accord de Paris. Le G-77/CHINE a fait remarquer que tous les pays ne soumettent pas de rapports au titre de l'Accord de Paris, le GROUPE AFRICAÏN soulignant notamment la souplesse accordée aux PMA et aux PEID. Les pays à revenu intermédiaire et le GROUPE ARABE ont insisté sur l'importance constante de l'appui à l'établissement des rapports au titre de la Convention et ont demandé instamment que la fréquence d'examen de ce point soit maintenue. Le ROYAUME-UNI a souligné que les obstacles à l'établissement des rapports sont les mêmes, que les rapports soient préparés au titre de la Convention ou celui de l'Accord de Paris.

Les co-modérateurs ont invité les participants à soumettre des contributions écrites afin d'éclairer l'élaboration du projet de texte.

Technologie

Hôte du Centre des technologies climatiques (CTC) : Lors des consultations non officielles du SBI modérées par Mareer Mohamed Husny (Maldives) et Stig Svenningsen (Norvège), les Parties ont échangé leurs points de vue sur le choix d'un hôte pour le CTC et sur les termes d'un protocole d'accord (MoU) avec le futur hôte.

Concernant l'hôte, les pays en développement à faible revenu (LMDC) ont déclaré que les deux candidats présélectionnés – le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le consortium composé de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) – présentaient tous deux des atouts et des sujets de préoccupation. En ce qui concerne les atouts, ils ont indiqué que le PNUE avait fait ses preuves, tandis que l'ONUDI disposait d'une solide expertise en matière industrielle et de gestion de projets. Ils ont appelé à interroger l'ONUDI sur les questions liées à l'audit et le PNUE sur la mobilisation des ressources. L'UE a privilégié le PNUE, affirmant qu'il répondait clairement aux critères de sélection, notamment en matière de financement, de continuité

et de vision pour les futures opérations du CTC allant au-delà du statu quo.

Concernant le protocole d'accord, le G-77/CHINE a déclaré qu'il devrait inclure la mobilisation des ressources et la « mise en relation », y compris un objectif annuel de financement de base et la possibilité d'organiser régulièrement des tables rondes avec les donateurs. Le GROUPE AFRICAÏN a insisté pour qu'un accord soit conclu afin de soutenir un déploiement quantifiable de la technologie.

Liens entre le Mécanisme technologique et le Mécanisme financier : Lors des consultations non officielles du SBI co-modérées par Céline Phillips (France) et Omar Alcock (Jamaïque), les Parties ont examiné un [projet de texte de décision de la COP](#) élaboré lors de la 62e session du SBI. Le GROUPE AFRICAÏN a exhorté les Parties à trouver un terrain d'entente, précisant qu'un accord était « si proche » en 2025. Concernant le mode de travail, l'UE a déclaré que, puisque l'ensemble du texte est entre crochets, les discussions devraient commencer par le début. Le G-77/CHINE a suggéré de retirer les crochets de nombreux paragraphes et a soutenu l'inclusion d'un texte appelant à l'élaboration d'un document technique sur les options financières pour le transfert de technologies.

Questions diverses

Programme de travail sur la transition juste (JTWP) :

Au sein du groupe de contact du SB, le coprésident Joseph Teo (Singapour) a sollicité des avis sur le mandat (ToR) relatif à l'examen du JTWP. Il a fait référence au [résumé informel](#) du cinquième dialogue dans le cadre du JTWP, ainsi qu'au « [résultat intermédiaire](#) » sur la cartographie des instruments, initiatives et processus pertinents.

L'UE, l'AILAC et les PMA ont déclaré que le mandat devrait être adopté dès que possible. La NORVÈGE a suggéré que l'examen examine les points de savoir si : le JTWP a été mis en œuvre de manière à couvrir tous les éléments de son champ d'application ; la participation au JTWP a été satisfaisante ; il existe de meilleurs moyens d'inclure les parties prenantes ; et si les travaux menés dans le cadre d'autres organes de l'Accord de Paris ont été utilisés. Le Groupe pour l'intégrité environnementale (EIG) a insisté sur la nécessité d'évaluer l'ancrage du JTWP dans le système plus large de la CCNUCC. Le NIGERIA et la CHINE ont suggéré d'évaluer les lacunes dans la mise en œuvre. L'UE a appelé à évaluer l'efficacité et l'efficience, le CANADA mettant l'accent sur l'utilisation efficace des ressources. Plusieurs Parties ont suggéré de solliciter des contributions pour alimenter l'examen.

Mesures de riposte : Au sein du groupe de contact des SB, la coprésidente Veronika Skolasztika Bagi (Hongrie) a rappelé que le mandat des SB 64 consistait à : examiner les études de cas figurant dans le [rapport annuel 2025](#) du Comité de Katowice sur les impacts (KCI) ; se prononcer sur les contributions à la composante d'évaluation technique du GST 2 ; et sensibiliser à l'analyse et à la communication des impacts des mesures de riposte.

Le G-77/CHINE a souligné que les mesures de riposte ne devaient pas imposer une nouvelle charge aux pays en développement. Ils ont salué les études de cas figurant dans le rapport annuel du KCI et ont déclaré que la contribution au GST 2 devrait évaluer les impacts socio-économiques. Ils ont également exprimé leur inquiétude face aux retards importants dans les travaux du KCI. Le GROUPE ARABE et la CHINE ont déclaré

que les mesures de réponse ne devaient pas être utilisées pour créer des barrières commerciales.

Agriculture : Lors des consultations non officielles des SB, la co-moderatrice Claudia Heidecke (Allemagne) a mis en avant le mandat visant à poursuivre les discussions sur la base du [projet de texte](#) issu des SB 63. Elle a également évoqué un [récent atelier](#) sur les approches systématiques de l'agriculture, des systèmes alimentaires et de la sécurité alimentaire, ainsi qu'un [rapport de synthèse](#) annuel sur l'agriculture rédigé par le Secrétariat. Enfin, elle a attiré l'attention sur le [portail en ligne](#) mis en place dans le cadre des travaux conjoints sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Le CANADA a appelé à des résultats concrets qui donnent la priorité aux travaux en suspens, notamment le suivi de l'atelier, le rapport de synthèse et le portail. Le GROUPE ARABE a déclaré qu'il ne pouvait soutenir l'utilisation de l'agriculture pour imposer des règles ou des contraintes uniformes aux pays en développement. L'UE a regretté que les travaux sur le projet de texte n'aient pas pu être achevés lors de la dernière session, mais a fait observer que le texte avait au moins été simplifié. Elle s'est rangée à l'avis du Groupe arabe sur la non-imposition de contraintes, notant toutefois que le projet de texte actuel ne vise pas à le faire.

Le G-77/CHINE a demandé un délai supplémentaire pour coordonner sa position.

Modalités des réunions intergouvernementales : Au cours de la réunion du Groupe de contact du SBI, les coprésidents Felix Wertli (Suisse) et Kaveh Guilanpour (Géorgie) ont sollicité des avis sur la planification des futures sessions, l'amélioration de l'efficacité du processus de la CCNUCC et le renforcement de la participation des observateurs.

S'agissant des sessions à venir, le G-77/CHINE a contesté l'omission du programme de travail sur le financement climatique de l'ordre du jour provisoire de la CMA 8 et a demandé son inclusion en tant que sous-article dans la section consacrée aux questions financières. La NORVÈGE et l'AFRIQUE DU SUD ont insisté pour qu'une décision soit prise en temps opportun concernant le pays hôte de la COP 33. L'AILAC a appelé à des ordres du jour plus gérables et, rappelant la séance plénière de clôture de la COP 30, a réitéré la nécessité de garantir l'inclusivité et l'ordre. L'UE a insisté pour que l'accord avec le pays hôte (HCA) intègre le respect des droits de l'homme et que les dispositions logistiques et les coûts des sessions futures répondent aux attentes des délégués. L'EIG a demandé l'inclusion d'une clause de maîtrise des coûts dans le HCA.

En matière d'efficacité, l'AFRIQUE DU SUD a proposé de former de nouveaux délégués jeunes et s'est opposée à la suppression arbitraire ou au retrait d'articles de l'ordre du jour. Le JAPON a appelé à bien comprendre les implications financières des décisions avant leur adoption. Le GROUPE ARABE a proposé de regrouper les événements obligatoires.

Concernant la participation des observateurs, l'EIG, l'AOSIS et les PMA ont souligné la nécessité de délivrer les visas en temps opportun. Le GROUPE ARABE a déclaré que les efforts visant à améliorer la participation des observateurs devraient se concentrer sur le renforcement de la participation des délégués du Sud. Le DISABILITY CAUCUS a demandé à être reconnu comme un groupe à part entière et a insisté pour que l'accessibilité soit renforcée par des mesures telles que la langue des signes et l'information sur l'accessibilité.

Coopération avec d'autres organisations internationales :

Lors des consultations non officielles du SBSTA, les co-moderatrices Sara Victoria González (République dominicaine) et Heloïse van Houten (Pays-Bas) ont présenté un résumé des activités de coopération avec les entités des Nations Unies et les organisations internationales.

L'UE, l'EIG, le ROYAUME-UNI, l'AILAC, la MONGOLIE, le CANADA et le JAPON ont souligné la nécessité de renforcer les synergies entre les Conventions de Rio afin, entre autres, d'accroître la cohérence et de favoriser l'utilisation efficace de ressources limitées. Reconnaissant le défi que représente la mise en synergie de processus et de systèmes de communication distincts, la COLOMBIE a déclaré que le renforcement des synergies faciliterait la mise en œuvre de toutes les Conventions de Rio.

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a mis en avant des risques tels que le glissement des mandats, la duplication des efforts, l'affaiblissement de la responsabilité et les priorités concurrentes. La CHINE a mis en garde contre le fait de déborder sur la compétence d'autres traités et a souligné les implications budgétaires de l'élargissement des mandats existants. Le GROUPE ARABE a souligné que la coopération entre les Conventions de Rio s'effectue déjà par l'intermédiaire du Groupe de liaison conjoint et qu'il n'est pas nécessaire d'étendre cette discussion au-delà des mandats existants. Il a appelé les co-moderateurs à prendre note des points de vue exprimés par les Parties et à clore l'examen de cet article de l'ordre du jour.

Dans les couloirs

Les réunions sur le climat de juin 2026 s'étant ouvertes sans encombre, la deuxième journée a vu les délégués se précipiter d'une session de négociation à l'autre. Un certain nombre de sessions ont fait écho à des débats plus larges sur la nécessité de réformer le système multilatéral et de le « rationaliser » en vue d'accroître son « efficacité » et de tirer parti des « synergies », pour ne citer que quelques mots à la mode.

Certaines Parties ont présenté des propositions concrètes pour garantir que les futures réunions de la CCNUCC répondent aux attentes, notamment en matière de logistique et de coûts globaux. Pourtant, alors que tout le monde s'accorde à dire que l'ordre du jour des négociations sur le climat est devenu trop lourd, la crainte est grande que toute rationalisation ne soit détournée pour écarter des sujets qui sont « plus chers à certaines Parties qu'à d'autres », comme l'a formulé un observateur, « à l'exception peut-être de l'aviation et du transport maritime, dont l'examen a de nouveau été rapidement conclu par les Parties ».

Un délégué chevronné, à l'issue de la session sur la coopération avec d'autres organisations internationales, s'est montré particulièrement frustré de constater que les discussions à Bonn risquaient encore de « ne mener nulle part », malgré un large consensus sur l'intérêt de renforcer la coordination entre les Conventions de Rio. « En fin de compte, nous ne pouvons pas nous contenter de nous plaindre des charges liées à l'établissement des rapports et de la duplication des efforts sans définir un mandat de réforme clair », a-t-il averti, faisant écho aux remarques liminaires du Secrétaire exécutif.